



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Corps d'inspection

IA-IPR

Inspection d'académie - Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par : Isabelle MAGNIN

Secrétariat :

Marion YAHIA

Tél : 03 80 44 87 05

Mél : corpsdinspection2@ac-dijon.fr

Dijon, le 07 septembre 2022

Isabelle MAGNIN

IA-IPR d'éducation musicale et chant choral,

à

2 G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon cedex

mesdames et messieurs les professeurs

s/c de mesdames et messieurs les proviseurs de lycée
et lycée professionnel mesdames et messieurs les
principaux de collège mesdames et messieurs les
directeurs des établissements privés

Objet : Lettre de rentrée Éducation musicale 2022-2023

Une nouvelle année scolaire vient de débuter dans un contexte sanitaire de niveau socle, sans restriction pour notre discipline permettant donc et sans oublier les recommandations générales, de revenir à des pratiques pédagogiques favorisant les situations d'enseignement propices aux échanges, au travail collectif, notamment dans le cadre de l'enseignement facultatif de chant choral.

Il ne vous aura pas échappé que la circulaire de rentrée, développe le nécessaire engagement de l'École pour **l'excellence, l'égalité et le bien-être**. J'en soulignerai tout d'abord quelques éléments qui résonnent tout particulièrement avec notre discipline :

- l'EAC au service du plein épanouissement et de la réussite des élèves :

Les enseignements de la musique (obligatoire, facultatif, optionnel) y contribuent largement.

À ce titre, les projets de pratiques collectives (projets chorals notamment) sont à poursuivre sur l'ensemble du territoire, voire à relancer dans les établissements qui l'an passé ont été contraints par des modalités restrictives. Je tiens ici à souligner votre pleine mobilisation et implication pour relancer le Festival Choral académique au printemps 2022, offrant la possibilité à de nombreux élèves de se produire avec bonheur et engagement lors de concerts ambitieux, prolongement d'un travail d'une année dont l'exigence n'a pas failli en dépit des conditions particulières.

La poursuite de la rentrée en musique fait également l'objet d'une mention dans cette circulaire. Je vous remercie de m'adresser une présentation synthétique de la façon dont vous l'avez mise en place et de me communiquer quelques témoignages (écrits, audios, vidéos).

- l'école offre un temps et un espace communs à des enfants de tous horizons pour apprendre, comprendre, agir et devenir des citoyens libres, éclairés, égaux et fraternels :

Il va sans dire que la chorale est un lieu par excellence de mixité. Il est donc primordial de veiller au développement de cet Enseignement Facultatif de Chant Choral dans tous les établissements (effectifs, heures dévolues). Une information sur ses objectifs, enjeux aux élèves et aux familles en début et fin d'année est à promouvoir.

Par ailleurs, les programmes du collège (enseignement obligatoire) au lycée (enseignement de spécialité ou optionnel) sont des leviers pour la formation du citoyen de demain. Ainsi, la place de la problématique doit toujours faire l'objet d'une attention particulière dans la construction et mise en œuvre des séquences (un questionnement adapté au niveau du cursus, mobilisé à chaque instant, suscitant curiosité, réflexion / développement d'une argumentation, engageant débat et respect de la parole d'autrui/ installation de repères culturels).

- entrer dans la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves :

Poursuivre et développer une réflexion fine au sein de la discipline sur cette question, penser la progressivité des apprentissages sur l'ensemble d'un cycle (et pour le cycle 3, avec les professeurs des écoles lors des liaisons) garantira plus sûrement la réussite des élèves. Je rappelle les ressources académiques que sont les descripteurs pour l'évaluation (collège ou lycée) permettant de bien appréhender les attendus relevant des compétences travaillées, ressources dont chacun peut se saisir pour construire cette progressivité et permettre aux élèves de se situer dans ses apprentissages.

- une formation des professeurs renforcée au plus près des besoins :

Le volet disciplinaire du plan de formation académique a été construit à partir de la consultation à laquelle je vous

avais proposé de participer afin de recueillir vos souhaits de formation. Chacun devrait donc pouvoir trouver dans le Plan Académique de formation (volet disciplinaire-transversale) matière à se former. Je rappellerai ici l'une des compétences du référentiel des enseignants que la formation et l'auto-formation peut nourrir : *S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.*

La reconduction du module *Échanges de pratiques* vous permet à l'échelle du réseau, de vous réunir autour d'une thématique commune sur laquelle vous souhaitez échanger, travailler. Je vous remercie donc de m'indiquer vos souhaits dans les meilleurs délais afin de pouvoir vous accompagner.

➤ Focus disciplinaire : quelques compléments

• Enseignement Facultatif de Chant Choral :

Vous avez répondu l'an passé à l'enquête nationale lancée par le ministère au départ d'Adage. J'aurai l'occasion de vous en restituer quelques éléments lors des éventuelles réunions départementales de rentrée placées sous la responsabilité des professeurs coordonnateurs missionnés ou lors de visio que je vous proposerai.

Je souhaite toutefois dès à présent revenir sur quelques points importants : Comme tous les enseignements facultatifs, celui de chant choral est un enseignement de 72H annuels pour l'élève, avec toutefois la particularité d'heures hebdomadaires (a minima 36H) et d'heures annualisées (le reste). Par exemple : répétitions supplémentaires, travail par pupitres, rentrée en musique, fête de la musique, concerts, commémoration. Je vous invite donc à élaborer en début d'année un **projet pédagogique** mentionnant l'organisation choisie et donc la façon dont vous utilisez effectivement les 72H sur l'ensemble de l'année, présentant les projets envisagés (thématique-lieux-dates-partenaires, ...) et les compétences évaluées, projet pédagogique qu'il conviendra de présenter à votre chef d'établissement. Je vous rappelle l'accès à diverses ressources sur la [page dédiée](#) sur le site disciplinaire qui pourront respectivement vous éclairer sur cet enseignement

En mai dernier, une collègue de notre académie a pu participer à La pépinière des compositeurs pour chœurs d'adolescents proposée par l'académie de Villecroze. Un répertoire y a été créé par les participants. Une présentation vous en sera faite, relayée sur le site académique, vous permettant de vous en emparer, en totalité ou partiellement. Je souhaite vivement que ces créations puissent nourrir vos projets et y trouver une place dès la saison 2023.

• La préparation aux concours

La session 2022 ayant conduit à la mise en place de nouvelles maquettes de [concours](#), je conseille aux collègues souhaitant s'inscrire à la prochaine session de prendre connaissance des rapports de jury.

• Formateurs – professeurs missionnés

- Appui à l'inspection : Catherine BERTHAULT, et Thomas FORESTIER ;
- Coordination départementale pour le chant choral : Alexandra FOURNIER (21), Sophie ARNOULT et Marie-Catherine PILLOT (58), Émilie DESBRIERES (71), Éric MARTIN (89) ;
- IAN – interlocuteur académique pour le numérique – webmestre : David KAESER ;
- INSPÉ : Nadège LEMONNIER, coordinatrice de parcours et Formatrice Académique, secondée dans cette mission par Armelle DUTARTRE.

• Communication

- **Les listes de diffusion** restent un des vecteurs privilégiés pour la communication des informations institutionnelles. Il convient donc de consulter très régulièrement votre messagerie professionnelle (prenom.nom@ac-dijon.fr) afin de vous tenir informés de l'actualité. Le **site académique** régulièrement mis à jour propose un certain nombre de ressources, permettant à chacun de nourrir sa réflexion.

Pour terminer, je souhaite la bienvenue à l'ensemble des nouveaux collègues qui rejoignent notre académie, titulaires, professeurs stagiaires (temps plein ou mi-temps) que je félicite pour leur réussite aux concours, étudiants M2 contractuels alternants. Cette diversité de statuts nécessitant un accompagnement par des pairs expérimentés, je remercie l'ensemble des collègues qui s'engagent dans ces missions au bénéfice de la formation des enseignants ou futurs enseignants. J'adresse à nouveau mes remerciements appuyés à l'ensemble des collègues qui se sont particulièrement investis l'an passé dans des champs dépassant leur mission d'enseignement (formation initiale, formation continue, examens, coordination) et à vous tous plus largement pour votre implication au quotidien au bénéfice de l'accompagnement des élèves vers leur réussite.

Je vous renouvelle ma confiance pour poursuivre le travail engagé, vous assure de ma présence à vos côtés et vous souhaite plein épanouissement dans votre vie professionnelle, riche en projets et satisfactions
Excellente année scolaire à toutes et tous.

L'IA-IPR Éducation musicale et chant choral
Isabelle MAGNIN

